

POISSY

Développement durable : la Ville veut montrer l'exemple

Lors de la cérémonie des vœux, le 18 janvier dernier, le maire de Poissy a annoncé que 2019 serait l'année de la transition vers une « ville durable ». Explications.

« Poissy a décidé, en 2019 d'engager sa transition vers la ville durable. » Après 2018, année de l'enseignement et de la formation à Poissy, 2019 sera l'année écoresponsable. Le maire, Karl Olive, l'a affirmé dans le discours de ses vœux aux personnalités, le 18 janvier dernier, au forum Armand-Peugeot.

En réalité, des initiatives en matière d'économies d'énergie et de développement durable ont été lancées dès le début du mandat. À l'image de l'ouverture de la Galerie des Moines en 2015. Pour rappel, la Ville avait investi 38 000 € pour permettre aux services d'entretien de la voirie de puiser l'eau non plus dans le réseau de distribution d'eau potable, mais dans une source souterraine qui traverse

partiellement la ville : la Galerie des Moines.

« C'est une montée en puissance, commente de son côté Gilles Djeyaramane, conseiller municipal délégué à l'environnement et au cadre de vie. Nous souhaitons montrer l'exemple et encourager toutes les initiatives des associations à l'image d'Odysée sur la Terre, Le Champ des Poissyables, le Lobby de Poissy, Énergies solidaires, etc. ou des entreprises, comme le puits de carbone avec Suez (lire également page 14). »

Dans la continuité des efforts engagés par l'équipe municipale précédente, celle de Karl Olive œuvre, depuis 2014, à la réduction des dépenses énergétiques de la Ville. Selon le maire, en l'es-



Gilles Djeyaramane et Dominique Bulle, responsable énergie à la Ville de Poissy, devant les panneaux solaires de l'école Fournier à Poissy.

pace de dix ans, « la consommation totale d'énergie par les services a baissé de 20 %. Nos émissions de CO2 ont diminué de 25 % et 36 % de

notre énergie est d'origine renouvelable. »

Gilles Djeyaramane précise que 100 % de l'électricité utilisée par les services de la Ville

provient de sources renouvelables.

« Aujourd'hui, plus personne n'a le monopole de l'écologie et de l'environne-

ment, conclut Karl Olive. Depuis que nous sommes arrivés à la tête de la Ville, nous avons voulu être astucieux sur la question des économies d'énergie et de la diminution de l'empreinte carbone. »

Dans une logique pédagogique, la Ville a souhaité participer au financement de l'opération Polar Pod, de Jean-Louis Étienne, dont le but est d'étudier le captage de carbone par les océans au cœur des 50^{es} Rugissants. « En versant 10 000 € par an, sur 5 ans, nous serons associés à cette aventure et pourrons faire bénéficier les jeunes Piscicais de rencontres avec ces aventuriers de la planète. »

T.R.

Une gestion des déchets repensée

La compétence déchets relève de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Néanmoins, la Ville souhaite impulser, avec le soutien des associations dont Odysée pour la Terre, des expérimentations.

C'est le cas dans le futur quartier Rouget-de-Lisle qui est entré dans le processus en quatre phases du label Écoquartier. « Nous sommes entre la phase 1 (Écoquartier en projet) et la phase 2 (Écoquartier en chantier) », commente Gilles Djeyaramane.

« Nous nous engagerons dans une nouvelle technique de collecte des déchets par aspiration pneumatique, annonce de son côté le maire. Cette technique moderne permettra d'envoyer les déchets directement au centre de collecte, évitant la multiplication des poubelles, des bornes enterrées et des camions de collecte. » L'investissement est estimé à 1,5 M €. Autre expérimentation, la

Ville, la communauté urbaine et Odysée pour la Terre vont mettre en place des composteurs au sein de résidences privées. « Nous allons commencer par une résidence composée de 18 maisons et de deux immeubles, située entre le quartier de Noailles et le quartier Saint-Exupéry. Si cela fonctionne, ce serait formidable. D'autant plus que nous organisons la redistribution de compost auprès de la population. » La dernière opération en date a eu lieu le week-end dernier.

« Il y a trois ans et demi, nous avons créé Odysée pour la Terre dans le but d'être actifs localement. On travaille avec la Ville de Poissy mais pas uniquement », témoigne de son côté Olivier Briau, 44 ans, le président d'Odysée pour la Terre, qui regroupe une cinquantaine d'adhérents. Selon lui, la question de la transition écologique ne pourra être réussie qu'à la condition de réussir à changer



Des opérations de distribution gratuite de compost ont lieu régulièrement à la végéterie de Poissy.

les comportements en matière de déchets. Il explique que l'enjeu prioritaire est d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre dans la nécessité de mieux gérer ses propres déchets.

« C'est à chacun d'entre nous de nous prendre en main sur cette question. Malheureusement, le réflexe d'un grand nombre de gens, c'est de se tourner vers les services publics en disant alors qu'est-

ce que vous faites ? Notre rôle, en tant qu'association, c'est d'aller chercher ceux qui ne sont pas convaincus. Nous sommes aussi attachés à montrer ce qui existe dans nos communes, comme la végéterie de Poissy qui accueille les déchets végétaux et permet, en retour, de distribuer gratuitement du compost à la population. »

Développer le Led et les panneaux solaires

Depuis 2014, la Ville est engagée dans un programme de déploiement des ampoules Led sur la voie publique et dans les bâtiments publics. « L'autorisation de programme est de 1,4 M€ sur cinq ans, fait savoir Gilles Djeyaramane. Nous avons identifié 7 500 points lumineux, nous en sommes à 47 % de réalisation, ce qui est mieux que nos prévisions (42 % pour fin 2018). » Dernier chantier en date, pendant les vacances de Noël, le remplacement de tout l'éclairage du gymnase Marcel-Cerdan. « Toutes ces mesures permettent de générer environ 250 000 € d'économie par an », estime Gilles Djeyaramane.

La Ville poursuit l'installation de panneaux photovoltaïques « pour produire notre propre énergie ». Le maire rappelle que la Ville bénéficie

déjà de 50m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire Fournier à La Coudraie ainsi que 20 m² de panneaux solaires thermiques sur le toit du gymnase Marcel-Cerdan. « Nous allons en installer 400 m² supplémentaires sur le toit de Marcel-Cerdan », annonce Karl Olive. Gilles Djeyaramane ajoute qu'une réflexion est en cours pour installer d'autres capteurs solaires thermiques au niveau des ateliers municipaux, situés en bordure de voie ferrée « et peut-être également des panneaux photovoltaïques sur le toit du forum Armand-Peugeot ».

Pour mémoire, un panneau photovoltaïque transforme la lumière du soleil en électricité. Un capteur solaire thermique transforme l'énergie solaire en chaleur.

Récupérer l'eau de pluie

Cette année, la Ville va installer sur le toit du centre technique municipal (1 600 m²) un système de récupération des eaux de pluie.

« Cela devrait permettre d'assurer les besoins de lavage des véhicules de la Ville et de lavage de la voirie, annonce le maire. Ce projet viendra compléter le projet

déjà réalisé de valorisation des eaux de la source de la Galerie aux Moines. Cela représente 500 m³ d'eau par an, que nous utilisons quotidiennement pour l'arrosage des espaces verts et le lavage de la voirie.

Grâce à cela, nous économisons, chaque année, 20 000 €. »



L'eau de la Galerie des Moines est utilisée pour laver la voirie. (Photo d'archives)

ET AUSSI...

« Nous poursuivons les actions engagées pour faire diminuer le trafic de transit des poids lourds dans Poissy, annonce Karl Olive. Les deux premières opérations Journée sans poids lourds et les interdictions de circulation ont déjà fait baisser de 70 % le trafic dans l'avenue Foch. Nous ferons de Poissy, une ville sans transit. »

Le maire s'engage à réaliser de nouveaux aménagements

cyclables à l'image de la voie verte Jean-Paul-Ollivier qui relie le quartier Saint-Exupéry à La Coudraie par la forêt.

Des bornes électriques gratuites supplémentaires devraient voir le jour.

« Nous avons notamment de la demande du côté de Noailles », confie Gilles Djeyaramane.

« Nous continuerons de promouvoir les circuits courts, comme nous le faisons avec

Elior dans le cadre de la restauration scolaire qui propose désormais 40 % de produits issus de circuits courts, poursuit le maire.

« Comme nous avons décidé de le faire en signant une charte de valorisation des ressources locales (produits, services, main-d'œuvre, etc.) avec l'aménageur Citallios et les promoteurs pour toutes les réalisations du quartier Rouget-de-Lisle. »